

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE NATIONAL DU RASSEMBLEMENT
POUR LE DEVELOPPEMENT

Secrétariat Général du Gouvernement

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2022/ 0384 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE NATIONALE DE
DIGITALISATION DE L'ETAT « ANDE »**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/2016/037/AN du 28 Juillet 2016, relative à la Cyber sécurité et à la Protection des Données à Caractère Personnel en République de Guinée ;
- Vu** la Loi L/2017/0056/AN du 08 Décembre 2017, Modifiant Certaines Dispositions de la Loi L/2016/075/AN du 30 Décembre 2016, portant Gouvernance Financière des Sociétés et Etablissements Publics en République de Guinée ;
- Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;
- Vu** la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019, portant Statut Général des Agents de l'Etat ;
- Vu** le Communiqué n° 01 du 05 septembre 2021, portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021, portant prorogation des lois nationales, Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2016/266/PRG/SGG du 29 Août 2016, portant Création et Fonctionnement de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information ;
- Vu** le Décret D/2021/008/PRG/CNRD/SGG du 06 octobre 2021, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition ;
- Vu** le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021, portant Structure du Gouvernement de la Transition ;
- Vu** le Décret D/2021/053/PRG/CNRD/SGG du 29 Octobre 2021, portant Nomination du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- Vu** le Décret D/2021/071/PRG/CNRD/SGG du 04 Novembre 2021, portant Nomination de la Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique ;
- Vu** le Décret D/2021/245/PRG/SGG du 22 Décembre 2021, portant Attributions et Organisation du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique ;

Vu le Décret D/2022/128/PRG/CNRD/SGG du 01 mars 2022, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan ;

DECRETE :

Article 1er : Les cadres et personnes dont les noms, prénoms et fonctions suivent, sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'**AGENCE NATIONALE DE DIGITALISATION DE L'ETAT « ANDE »** :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

1. Colonel **Ahmed Mohamed Oury DIALLO**, Chef d'Etat-Major Général des Armées Adjoint (Présidence de La République).
2. Madame **Halimatou KABA**, Cheffe de Cabinet à la Primature ;
3. Monsieur **Tamba Benoit KAMANO**, Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement ;
4. Monsieur **Baba NABE**, Directeur National du Système Informatique au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;
5. Monsieur **Korka BAH**, Directeur du Service de Modernisation du Système Informatique du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;
6. Monsieur **Karamoko Djouba KEITA**, Chef Service Modernisation des Systèmes d'Information du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
7. Monsieur **Alsény Sékou CAMARA**, Conseiller chargé des questions de Fonction Publique et de Modernisation de l'Administration du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;
8. Monsieur **Alpha CAMARA**, Conseiller Principal du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique ;
9. Monsieur **Abdoulaye TOURE**, Directeur National Adjoint des Postes, Personne Ressource désignée par Madame la Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique.

Article 2 : Les membres du Conseil d'Administration de l'ANDE y compris son Président sont nommés pour un mandat **de trois (03) ans**, renouvelable une fois.



Article 3 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 17 AOUT 2022

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned above the printed name.

Colonel Mamadi DOUMBOUYA